

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2019 - 2020

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 20/03/2020

Présidence de : M. MEILLAUD Hervé

Quorum : 12

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 5

ORDRE DU JOUR

Préambule :

1 - Questions financières :

1. Compte financier 2019.
2. Décision Budgétaire Modificative.

3 Annexes (nombre – titre) : Compte financier 2019 – Compte rendu de gestion - DBM

**PRESENCE AU CONSEIL**

**Séance 31 mars 2020**

Séance du Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
<b>ELUS LOCAUX ADMINISTRATION</b>	Chef d'établissement	M. MEILLAUD Hervé	X						
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude			X				
		Mme VACHON Séverine		X					
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène		X					
<b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>		Mme RATUREAU Jackie			X				
		Mme NICOLAS Jacqueline			X				
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	Mme FILLON Caroline	X						
		M. JOULIN Olivier	X						
		Mme LAMBERT Laure			X	Mme SUPPER Karine	X		
		Mme LOOSEN Aurore	X						
		Mme MOLINARI Elise	X						
		Mme PRADOT Caroline	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'Elèves	M. TRIBOT Michaël	X						
		M. MACQUIN Frédéric	X						
		Mme FAUCON Claire		X					
		Mme BRAGE Stéphanie			X				
		M. POINET Frédéric	X						
		M. GIACALONE Patrick		X					
	Elèves	Mlle HEINTZ Léonie	X						
M. GIBOUIN Valentin		X							

Membre invité : M. NOËL Pierre-Jean

Le quorum étant atteint, Monsieur Meillaud, Principal, en sa qualité de Président du conseil d'administration ouvre la séance à 17h35.

Il remercie chaleureusement les membres pour leur présence à cette séance qui se déroulera de façon particulière en distanciel. Il accueille également Monsieur Noël, agent comptable de sa présence et rappelle qu'il ne participera pas aux votes.

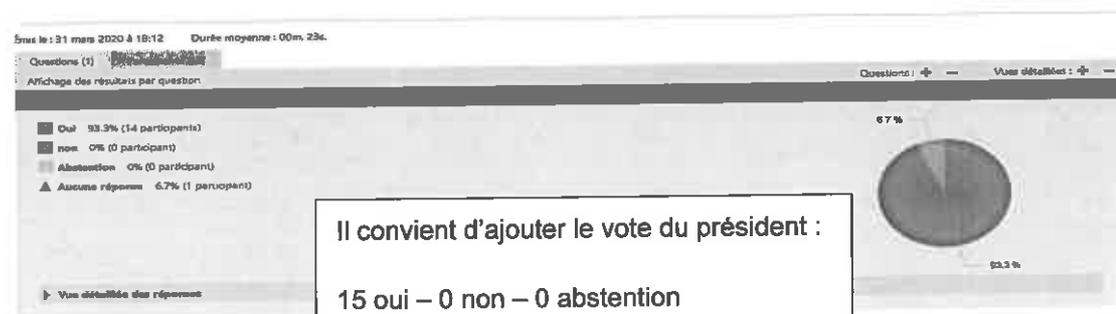
Monsieur David Rodier, adjoint gestionnaire est désigné secrétaire de séance.

Le président permet aux membres de se familiariser avec ce nouvel outil. Il explique la procédure pour demander la parole et informe les membres du conseil que les micros seront coupés pendant la séance.

Il procède alors à l'appel. Chaque membre est nommé, il indique alors sa présence en passant en statut «je comprends». Son nom est alors coché sur la feuille de présence qui est projetée à chacun des membres.

Le président présente alors l'ordre du jour. Il explique que l'autorité académique a demandé que les approbations de PV des séances précédentes soient reportées à de futures séances et annonce qu'aucune question diverse n'a été déposée.

Il informe que si un membre souhaite voter à bulletins secrets, il devra l'annoncer avant le début du vote et soumet donc au vote l'ordre du jour. Il explique que les différents votes s'afficheront sur l'écran, qu'un participant ne votera pas (l'agent comptable, membre invité) et enfin, qu'il conviendra d'ajouter le vote du président à la fin (l'application ne permet, en effet, pas au président de voter).



Les membres du conseil adoptent à l'unanimité l'ordre du jour.

## I/ QUESTIONS FINANCIERES

### I.1 – compte financier 2019

La parole est alors donnée à Monsieur l'agent comptable. Il demande aux membres de lui indiquer s'il est bien entendu. Les membres passent alors au statut «pouce levé». Il explique aux membres du conseil d'administration les modalités du compte financier. Celui-ci retrace toutes les opérations comptables faites en 2019 à partir du budget primitif voté en novembre 2018 amendé par des décisions budgétaires modificatives. Le compte financier est présenté en recettes comme en dépenses par services. De nombreux voyages et sorties scolaires ont été effectués et leur mode de financement est précisé.

Monsieur Joulin, représentant des personnels, souhaite savoir la ligne sur laquelle se trouvent les dépenses de papier. Monsieur Rodier explique qu'il s'agit du compte 6064 de la partie AP. Monsieur Noël rajoute que cette ligne dont le montant est de 1 415.39 euros comprend également les carnets de liaison.

Madame Billerot, CPE, souhaite savoir si le don pour la serre d'un montant de 278 euros est acquis ou si l'utilisation de ce montant est limitée dans le temps. Monsieur Noël explique qu'il s'agit de don acquis.

Résultats du vote : Pour : 15

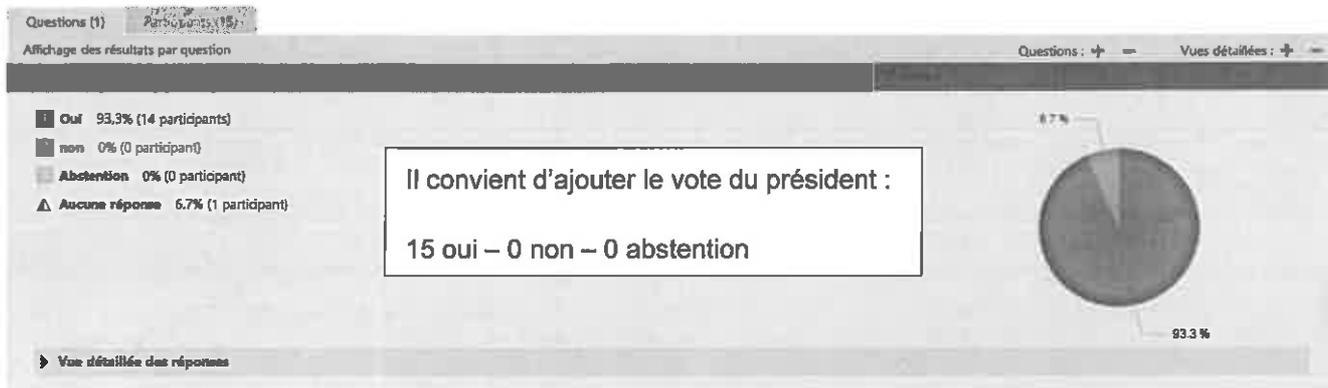
Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration approuvent-ils le compte financier 2019 présenté en recettes à hauteur de 216 779.51 euros et en dépenses à hauteur de 212 428.37 euros

Acte n° 40

Émis le : 31 mars 2020 à 18:12 Durée moyenne : 00m. 23s.



Il propose ensuite le vote de l'affectation du résultat. Ce dernier s'élève à 4 351.14 euros répartis en + 5 501.65 euros pour le service général et – 1 150.51 euros pour le SRH. La situation financière du collège est saine et peut permettre d'envisager des investissements sans risque.

Monsieur Rodier explique que l'an passé le collège avait effectué des prélèvements pour investir en gros matériel pour la restauration. La collectivité avait ensuite subventionné une partie de ces achats et les sommes prélevées étaient retombées dans les réserves ce qui avait occasionné un écrêtement lors de dotation globale de fonctionnement ayant une incidence sur le service général. Par ailleurs, la quasi-totalité des élèves étant rationnaires, affecter le résultat au service général pour participer au financement de la pédagogie n'est pas choquant.

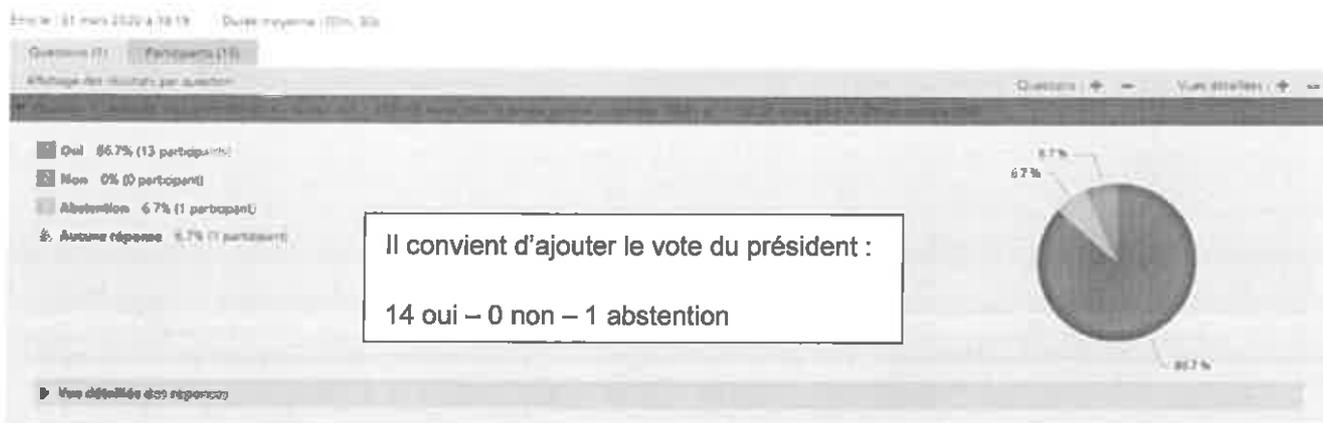
Résultats du vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Les membres du conseil d'administration adoptent la ventilation du résultat + 4 351.14 euros soit + 5501.65 euros pour le service général au compte 10681 et – 1 150.51 euros pour le SRH au compte 10687.

Acte n° 39



## I.2 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur Rodier présente une décision budgétaire modificative pour vote aux membres pour l'achat d'une auto laveuse pour la restauration.

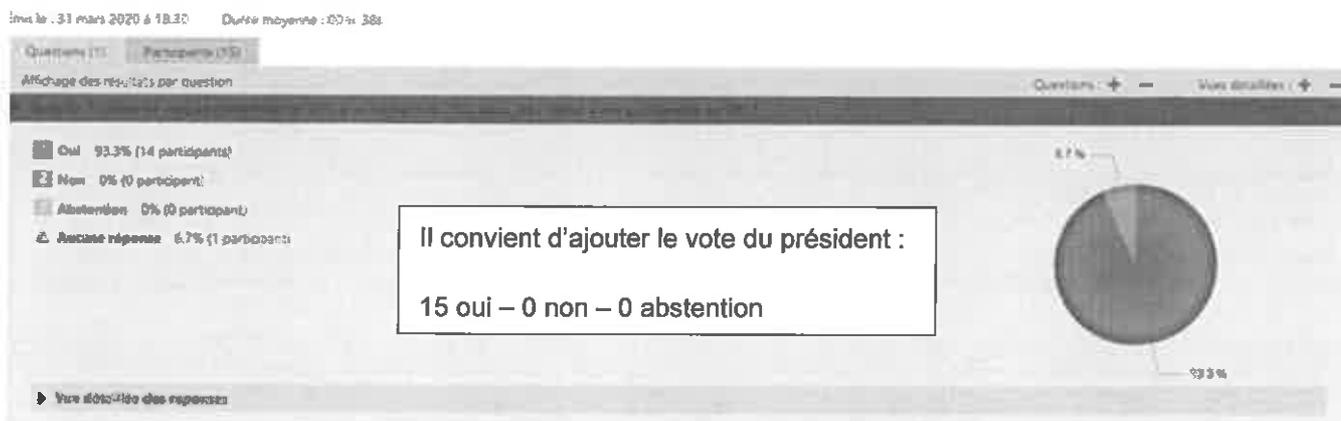
Monsieur Joulin demande si cet achat sera également subventionné par la collectivité.

Monsieur Rodier lui répond que cet achat est réalisé par le collège sur fonds propres et ne sera donc pas subventionné.

Résultats du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration acceptent en OPC un prélèvement de 2 500 euros pour l'achat d'une auto-laveuse au SRH.

Acte n° 41



Avant de lever la séance, le président souhaite avoir un retour des élèves et des familles sur le plan de continuité pédagogique qui a été mis en œuvre au collège depuis 2 semaines, en raison du confinement.

Monsieur Tribot, représentant des parents d'élèves, remercie les équipes, il a conscience des efforts qui ont été fournis. Il explique que ça n'a pas toujours été facile pour les enfants et les familles de s'y retrouver et que le manque de retour sur les travaux remis aux professeurs sont perturbants pour les élèves.

Monsieur Macquin, représentant des parents d'élèves, remercie chaleureusement les enseignants et souhaiterait cependant qu'il puisse y avoir un peu plus de coordination entre les

professeurs et que les demandes soient un peu plus anticipées pour que les élèves puissent s'organiser.

Monsieur Poinet, représentant des parents d'élèves, est satisfait du plan mis en œuvre. Il regrette juste la multiplicité des outils de communication utilisés. Les élèves se perdent un peu entre pronote compte élève ou compte parent, roundcube... Il relate un bug le jour-même où un professeur ne s'est pas connecté à une classe virtuelle.

Monsieur Meillaud explique que l'urgence de la situation a conduit à une multiplicité d'outils utilisés créant des difficultés importantes pour les élèves et leurs familles. Depuis 1 semaine, les professeurs doivent tout indiquer sur pronote. Ceci devrait faciliter la consultation du travail à réaliser. Il explique également que depuis hier les emplois du temps ont été remodelés sur pronote pour faciliter également la communication. Pour le reste, il est bien conscient qu'il reste encore des points à améliorer. Il explique enfin qu'une réflexion est en cours pour alléger la charge de travail qui, pour l'instant, est trop lourde.

Monsieur Joulin précise qu'en effet, dans les débuts, tous les personnels du collège ont tâtonné.

Léonie Heintz, représentante des élèves, explique que l'absence du professeur de la classe virtuelle de l'après midi est une erreur d'emploi du temps.

Monsieur Meillaud précise que quelques couacs sont à dénombrer : une collègue n'a pas pu assurer une classe virtuelle en raison d'une coupure de courant ainsi qu'une journée qui a été assez problématique.

Monsieur Joulin précise que ces problèmes techniques ont été constatés le jour de la mise à jour de la plateforme.

Monsieur Tribot s'interroge sur le nombre d'élèves qui sont «perdus» depuis la confinement.

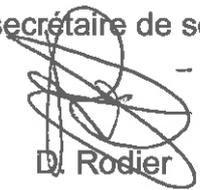
Madame Billerot explique que les professeurs indiquent sur pronote lorsque les élèves ne se connectent pas aux classes virtuelles ou ne remettent pas leur travail. La vie scolaire prend alors contact avec les familles pour essayer d'en comprendre les raisons et trouver des solutions aux différents problèmes. Elle explique que 16 familles sont à ce jour «non connectées» pour des raisons diverses. Une version papier du travail est préparée chaque vendredi et les familles viennent retirer ce travail sur rendez vous. Ils remettent également le travail effectué au cours de la semaine qui est ensuite transmis aux professeurs.

Monsieur Meillaud ajoute que les professeurs principaux prennent contact avec leurs élèves une fois par semaine (lors d'une classe virtuelle ou d'un contact par courriel ou téléphone). Un échange téléphonique est systématiquement organisé pour les familles dont les enfants n'ont répondu à aucun échange. Quelques très rares élèves sont totalement «perdus» et les familles ne répondent pas aux appels. Il a demandé au directeur académique la procédure à suivre dans ce cas et est en attente de la réponse.

Le président remercie tous les membres pour leur participation à cette séance un peu spéciale, il leur rappelle de prendre bien soin d'eux et de leurs proches et espère les retrouver en présentiel lors de la prochaine séance.

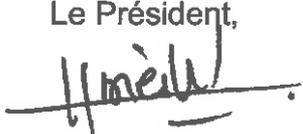
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le secrétaire de séance,



D. Rodier

Le Président,



H.Meillaud